



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE SILLERY

---

Bientôt 20 ans (2004-2024)

---

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Mardi 12 décembre 2023**

---

**10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 12 décembre 2023, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.**

---

(11 pages)

**PRÉSENCES**

M. Hugues Beaudoin	Président (2024)
M. Julien Roy	Vice-président (2024)
M <sup>me</sup> Mary Shee	Trésorière (2025)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M <sup>me</sup> Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2024)

**Membre sans droit de vote**

M <sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
--	--

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction
M. Pierre Gagnon	Cooptation en décembre 2023 (jusqu'au 9 avril 2024).

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement**
- 2 **Adoption du procès-verbal** de l'assemblée du CA du 14 novembre 2023
- 3 **Fonctionnement** : -cooptation - Parcours de formations des administrateurs des conseils des Conseils de Quartiers
- 4 **Information de la conseillère municipale**
- 5 **Questions et commentaires du public et des administrateurs**
- 6 **Activités et suivis**
  - Recondution du programme de mobilisation à la sécurité routière (Résolution)
  - Accès à la promenade Samuel de Champlain, et demande d'appui de la SDC à la résolution 23-CQ-42 (Résolution)
  - Piste cyclable reliant la côte de Sillery au chemin Saint-Louis, état de situation**Urbanisme et aménagement**
  - Suivi de l'opinion du CQS du 12 septembre 2023 concernant le 1482, boulevard René-Lévesque-Ouest**Histoire, patrimoine et culture**
  - Intérêt du CQS pour la Table des acteurs clés du patrimoine**Communautaire, parcs et loisirs**
- 7 **Secrétariat et trésorerie**
- 8 **Divers** Services Infonuagiques  
Événements à souligner (Anniversaire CQS, SHS et Site patrimonial)
- 9 **Levée de l'assemblée**

## Procès-verbal

---

### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hugues Beaudoin préside l'assemblée qui débute à 19h04.

L'ordre du jour est proposé par M<sup>me</sup> Mary Shee et approuvé par M. Guy Bilodeau.

### 2. Adoption du procès-verbal du CA du mardi 14 novembre 2023

M<sup>me</sup> Mercier-Larouche veut ajouter un mot qui manquait.

M<sup>me</sup> Shee veut faire une modification.

M<sup>me</sup> Bucica va intégrer ces modifications.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT  
RÉSOLU d'adopter le procès-verbal modifié du 14 novembre 2023.

### 3. Fonctionnement

- **Cooptation**
-

**RÉSOLUTION 23-CA-50**

SUR UNE PROPOSITION de M. Patrice Louison DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de coopter M. Pierre Gagnon comme membre-administrateur du CQ de Sillery.

**RÉSOLUTION 23-CA-51**

SUR UNE PROPOSITION de M<sup>me</sup> Janet Drury DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de coopter M<sup>me</sup> Anna Cividino comme membre-administratrice du CQ de Sillery.

- Parcours de formation des administrateurs des conseils de quartiers

M<sup>me</sup> Drury a participé à une rencontre de la Ville concernant un programme de formation visant à répondre aux besoins des administrateurs des conseils de quartier. La Ville invite les administrateurs à commenter la version préliminaire du programme jusqu'au 20 décembre.

Il s'agit d'acquérir des compétences et d'améliorer le fonctionnement des conseils de quartier. Le programme permettra d'avoir une attestation de formation comme administrateur. Évidemment, les besoins diffèrent selon les compétences recherchées.

M. Beaudoin encourage tous les membres à suivre ce type de formation.

M. Bilodeau demande s'il y a un calendrier d'activités.

M<sup>me</sup> Bucica répond que c'est plutôt un menu à la carte et ajoute que cette formation permet de mieux se structurer. C'est un processus d'amélioration continue qui va dépendre des besoins.

**4. Information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche nous informe sur les sujets suivants :



Rue Catherine-Rhodes :

- La limite de vitesse est fixée à 30 km/h et le stationnement sera interdit à l'exception d'une zone de 60m.
- *Google Map* n'a pas encore intégré les informations fournies par la Ville et, de ce fait, la nouvelle rue

---

n'apparaît pas encore sur les cartes, mais apparaît sur la carte interactive de la Ville

Collecte des ordures :

- Elle se fera aux 2 semaines en hiver à partir d'octobre 2024.

Parcs canins :

- Il y aura une annonce dans trois semaines (janvier 2024).

Rue du Père-Massé :



- Une analyse est en cours pour connaître la meilleure façon de gérer la circulation de transit aux alentours du collège Jésus-Marie de Sillery.

Maison Bignell :

- La maison a été démolie. Une valorisation mémorielle est prévue.

Mobilité active :

- Inauguration d'un nouveau *Corridor Vélo cité*, un lien sécurisé de 6,3 km sur une ligne fluide partant de la 3<sup>e</sup> Avenue jusqu'à Charlesbourg sera prévu en 2025, le corridor se rendra au centre-ville. Sur le chemin Sainte-Foy, où un corridor vélo existe depuis l'été dernier, on a enregistré une diminution de la vitesse autorisée de 50km/h des automobilistes allant de 6 km/h à 13 km/h.
- Piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy; des adaptations supplémentaires seront mises en place, dit la conseillère, en réponse à un commentaire de M. Beaudoin
- M. Beaudoin observe que l'espace plus restreint oblige à une conduite plus lente.

Anniversaires en 2024 du CQS (20 ans), de la SHS (40 ans) et du Site patrimonial de Sillery (60 ans) :

- Il n'y a pas de budget spécifique pour ce type de reconnaissance. Mais il existe d'autres programmes qui seront examinés. À titre d'exemple, la conseillère a donné une subvention de 500 \$ à la Société d'histoire de Sillery l'an passé.

---

## 5. Questions et commentaires du public et des administrateurs

Un citoyen se demande s'il existe un organisme qui permet d'échanger avec les autorités de la Ville.

M<sup>me</sup> Bucica explique le fonctionnement des CQ qui sont des conseils d'administration publics.

M. Beaudoin précise que le CQ se rencontre une fois par mois et n'est pas un groupe de discussion, mais le citoyen peut rencontrer un membre du CQ à l'avance pour préparer un sujet qui l'intéresse. Il peut encore poser des questions et faire des commentaires à la période réservée au public.

M<sup>me</sup> Mercier-Larouche l'invite à lui écrire.

### **Maison Bignell :**

M<sup>me</sup> Shee demande si l'amende donnée au propriétaire de la maison Bignell par un juge de la cour municipale a été payée.

M. Bilodeau dit que l'amende doit être payée dans les 30 jours. Par la suite, un processus s'enclenche pour que le paiement soit fait.

M<sup>me</sup> Shee veut savoir à quelle date a été demandée la démolition. La réponse donnée est à l'automne 2023.

### **Coupe d'arbres :**

M. Roy affirme que trois arbres ont été coupés sur le terrain de l'école Saint-Michel de Sillery. La Ville était-elle au courant ? Seront-ils remplacés ? La conseillère va s'informer.

### **Appareils de chauffage et foyers d'ambiance :**

M. Beaudoin demande quelle est la réaction des citoyens concernant la nouvelle réglementation sur les foyers ?

La conseillère répond qu'elle a reçu un seul commentaire sur les foyers, mais a reçu 13 demandes sur l'enregistrement obligatoire des chats ! Les particules fines émises par les foyers au bois sont très dommageables pour la santé.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/espace-presse/actualites/fiche\\_autres\\_actualites.aspx?id=29613](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/espace-presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=29613)

[Enregistrement obligatoire des chats à Québec : Marchand défend sa décision | Radio-Canada](#)

M<sup>me</sup> Drury a constaté que plusieurs citoyens sont incommodés par la fumée émise par les foyers de leurs voisins. Toutefois, ils ne sont pas à l'aise pour faire des plaintes à ce sujet. Pour cette raison, le problème est probablement sous-estimé.

Cette mesure était attendue, soutient le président. La Ville offre un accompagnement pour les personnes qui doivent reconverter leur foyer.

---

M<sup>me</sup> Shee ajoute que les assurances ne paient pas dans les copropriétés équipées de foyers au bois.

### **à Vélos** (Vélos en libre-service) **en hiver** :

La conseillère dit que la Ville se questionne actuellement sur la pertinence d'offrir une certaine quantité de vélos mécaniques, étant donné que les vélos à assistance électrique ne peuvent pas fonctionner en hiver.

### **Collecte des déchets aux deux semaines en hiver** :

M. Roy déclare que la nouvelle mesure pourrait s'appliquer à l'année.

### **Église Saint-Yves** :

Un appel à projets a été lancé par la paroisse. La conseillère n'a pas plus d'informations.

M<sup>me</sup> Shee dit que la première option d'achat provenait de la SSQ maintenant Beneva.

## **6. Activités et suivis**

### ➤ **Tableau des résolutions 2023 : projets en cours**

M. Beaudoin invite les membres à le mettre à jour. M. Trépanier va s'en charger.

### ➤ **Mobilité et environnement**

#### **- Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière (Résolution)**

Ce programme de subvention termine en 2024.

### **RÉSOLUTION 23-CA-52**

SUR UNE PROPOSITION de M. Julien Roy DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Janet Drury, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter cette résolution

VOIR ANNEXE 1

#### **- Accès à la promenade Samuel-De Champlain et demande d'appui de la SDC à la résolution 23-CQ-42**

Le 14 septembre, le CQS a adopté une résolution demandant d'améliorer le transport en commun et la mobilité active entre l'avenue Maguire et la phase 3

de la promenade Samuel-De Champlain. Le 14 novembre, la Société de développement commercial (SDC) Maguire a présenté un projet de murales extérieures visant à augmenter la fréquentation de cette rue. À sa demande, la CQS a adopté la résolution 23-CA-46 afin d'appuyer son projet. Il est opportun de demander à la SDC d'appuyer notre résolution, car les objectifs poursuivis sont très complémentaires.

La conseillère rappelle que le *Flexibus* (transport collectif à la demande) desservira la station de la Plage en 2024. Trois nouvelles stations de *à Vélos* seront ajoutées à des endroits stratégiques. Le parcours de la navette # 400 n'a pas été très utilisé, mais elle travaille sur ce dossier et souhaite avoir un partenaire externe.

M<sup>me</sup> Drury mentionne que le trajet de la navette # 400 n'assurait ni le lien avec des lieux d'arrivée et de départ en haut de la falaise ni des transferts avec des autobus #16, # 11, et # 25 ou les Métrobus ce qui pourrait expliquer le peu d'utilisateurs.

La conseillère va dorénavant recevoir des CQ tous les courriels concernant le RTC. Elle ignore si le *Flexibus* pourra être muni de supports à vélos. Le RTC va reprendre la gestion du *Flexibus* d'ici 3 ans. En attendant, la décision appartient au partenaire.

### RÉSOLUTION 23-CA-53

SUR UNE PROPOSITION de M<sup>me</sup> Janet Drury DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter cette résolution.

VOIR ANNEXE 2

#### **- Piste cyclable reliant la côte de Sillery et le chemin Saint-Louis:**

Le 14 mars, le CQS a adopté la résolution 23-CA-11 demandant un passage vélo-piétonne sur le chemin Saint-Louis afin de relier la nouvelle piste cyclable des Grands-Domains à l'avenue du Buisson au nord du chemin Saint-Louis. Ce lien est prévu dans le PPU de Sillery et permettra aux cyclistes d'accéder au chemin Saint-Louis et à l'axe Marie-Victorin. Cet été, la piste des Grands-Domains a été asphaltée, mais elle termine en cul-de-sac devant le domaine Benmore. Le PPU indique que la Ville devrait possiblement négocier une servitude de passage à cet endroit.

De plus, le 14 février, un citoyen représentant du Chartwell, Domaine de Bordeaux, a demandé l'aménagement d'un passage piéton sur le chemin Saint-Louis, dans le même secteur, mais à la hauteur du domaine Catarauqui.

M<sup>me</sup> Drury aimerait savoir où en est la résolution.

M<sup>me</sup> Bucica dit qu'on attend la fin des travaux sur le domaine Benmore.

M<sup>me</sup> Mercier-Larouche fera le suivi.

**- Mois du vélo :**

M. Roy a représenté le CQ à la première rencontre du **Mois du vélo**; il y a un intérêt pour renouveler la balade avec les élus. M<sup>me</sup> Mercier Larouche mentionne qu'il faudrait prévoir une date de report en cas de pluie.

➤ **Urbanisme et aménagement**

**- Suivi de l'opinion du CQS du 12 septembre 2023 concernant le 1481, René-Lévesque**

M<sup>me</sup> Drury remercie la Ville qui a pris en considération la plupart des recommandations du Conseil.

➤ **Histoire, patrimoine et culture**

Intérêt du CQS pour la Table des acteurs clés du patrimoine :

-MM. Vagneux et Vallée ont assisté à la *Table des acteurs clés du patrimoine*. Jusqu'en 2026, cette *Table* fera l'inventaire de tous les bâtiments patrimoniaux. Deux organismes décisionnels, soit le ministère de la Culture et des Communications, soit la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, sont impliqués dans la décision de démolir un bâtiment situé dans un site patrimonial ou non. Dans le cas de la maison Bignell, située dans le site patrimonial de Sillery, il n'y a pas de projet de remplacement et la compagnie *iSCAN3D* a réalisé une vidéo de la maison pour la Ville. Entre-temps, les propriétaires de maisons patrimoniales ont été avertis de bien les chauffer, de les placarder et de les peindre. M<sup>me</sup> Shee transmet à tous les administrateurs une charte-synthèse des règlements entourant la démolition de bâtiments patrimoniaux.

- On a proposé une plaque commémorative pour la maison Bignell.

- M<sup>me</sup> Shee souhaite qu'une personne à la Ville représente le Site patrimonial de Sillery. La SHS et la Coalition pour le site patrimonial de Sillery proposent de faire une *Table de concertation de citoyens* qui pourrait formuler des recommandations à la Ville. Le CQS serait mis au courant.

- M. Beaudoin est très intéressé par ce projet et par ce qui se discute à la *Table des acteurs clés en patrimoine*.

Anniversaires à commémorer :

-M. Trépanier nous annonce qu'une exposition thématique aura lieu à la bibliothèque Charles-H.-Blais en septembre et en octobre prochain. Douze panneaux d'interprétation seront créés pour commémorer, en outre, les anniversaires du CQS (20 ans), de la SHS (40 ans) et du Site patrimonial déclaré de Sillery (60 ans).

- M<sup>me</sup> Bucica ajoute que le CQS dispose d'un budget de fonctionnement qui peut servir à cette activité.

- M. Beaudoin propose et M<sup>me</sup> Shee appuie. Une résolution qui sera préparée en janvier à cet effet.

➤ **Communautaire, parcs et loisirs**

- Pas de sujet spécifique à ce point.

➤ **Secrétariat et trésorerie**

**RÉSOLUTION 23-CA-54**

SUR UNE PROPOSITION de M. Pierre Gagnon DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Mary Shee, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 125 \$ à M<sup>me</sup> Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 12 décembre 2023.

État financier au 30 novembre 2023 :

Le solde au compte courant (EOP) est de **933,12 \$**

Frais bancaires : 5,95 \$

Une somme de 38 \$ a été remboursée à M. Beaudoin pour l'inscription annuelle au *Registraire des entreprises*.

Compte dédié à la sécurité routière :

Un revenu d'intérêt de 2 cents a été enregistré.

Solde au compte d'épargne (ET1) est de **9,06 \$**

**8. Divers**

• **Services infonuagiques**

M. Roy propose un groupe Facebook privé fermé ainsi qu'une formation de 30 minutes en 2024.

One Drive n'est pas facile à utiliser, mais demeure un outil pratique.

• **Événements à souligner en 2024 (anniversaire du CQS (20 ans), de la SHS (40 ans) et du Site patrimonial de Sillery (60 ans))**

M. Beaudoin propose de se réunir entre Noël et le Jour de l'An. Il invite les membres à un repas festif au début de l'an 2024.

### 9. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21h10.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 9 janvier 2024.

<i>M. Hugues Beaudoin</i>	<i>M. Luc Trépanier</i>
Président	Secrétaire

C:\Conseil de Quartier de Sillery\PV du CQS 2023\10 PV-CQS-12-12-23-2.docx

## Annexe 1

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DU SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	--	---------------------

Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la neuvième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **12 décembre 2023** à 19h, en présentiel.

**RECONDUCTION DU PROGRAMME**  
***MOBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE***

### RÉSOLUTION 23-CA-52

CONSIDÉRANT QUE le programme de ***mobilisation à la sécurité routière*** de la Ville de Québec est dédié à la sensibilisation de la population sur la sécurité routière :

CONSIDÉRANT QUE ce programme arrive à sa fin (juin 2024) ;

CONSIDÉRANT l'expertise développée par les administrateurs des conseils de quartier en relation aux nombreuses activités et interventions organisées au cours des quatre dernières années de ce programme (2020/2021) ;

CONSIDÉRANT QUE, le 30 novembre 2023, la Ville a fait le bilan de l'implantation du nouveau lien cyclable sur le chemin Sainte-Foy. Le besoin de sensibiliser davantage les cyclistes, les piétons et les automobilistes à la sécurité routière était un des principaux constats ;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup de projets et d'interventions en relation à la sécurité routière sont encore nécessaires partout sur le territoire de la Ville afin de faire diminuer les divers accidents ;

CONSIDÉRANT QUE, les administrateurs des conseils de quartier agissent à titre bénévole et ne dispose pas des capacités multidisciplinaires et le temps nécessaire à la mise en place d'activités dans tous les domaines. Ainsi, des associations avec d'autres conseils de quartier devraient être encouragées et facilitées par la Ville ;

---

Il est proposé par : M<sup>me</sup> Janet Drury

Et appuyé par : M. Julien Roy

---

**IL EST RÉSOLU :**

DE DEMANDER à la Ville de Québec de reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière ;

D'AUGMENTER le montant de la subvention à 5 000,00 \$/année par organisme participant ;

DE POUVOIR bénéficier, lorsque c'est possible, des installations, des équipements et du personnel de la Ville de Québec, pour réaliser des événements ou activités similaires, par exemple, celles du

conseil de quartier de Val-Bélair (angles morts des bus, camion et niveleuse) et de pouvoir étendre de tels événements ou activités à l'ensemble du territoire de la Ville ;

D'ÉLARGIR la portée des actions en sécurité routière soutenues par le programme.

DE MESURER les interventions (données statistiques appropriées) afin d'en connaître l'efficacité et partager ces données d'une manière accessible à tous.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | [joel.lightbound@parl.gc.ca](mailto:joel.lightbound@parl.gc.ca)

Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | [Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca)

Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca](mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca) | [ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca](mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca)

M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | [Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca](mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca)

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

**Hugues Beaudouin**

Président

12 décembre 2023

Date

## Annexe 2

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h1>Résolution</h1>
---	--	---------------------

Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la neuvième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le  
mardi **12 décembre 2023** à 19h, en présentiel.

**PROJET DE MURALES**  
**SDC MAGUIRE**

### RÉSOLUTION 23-CA-53

CONSIDÉRANT QUE, le 14 novembre 2023, le conseil de quartier a adopté la résolution **23-CA-46** afin d'appuyer le projet de murales de la Société de développement commercial (SDC) Maguire ;

CONSIDÉRANT QUE, ce projet vise à amener des résidents d'autres quartiers et des touristes, souvent concentrer dans le Vieux-Québec, à fréquenter les commerces sur l'avenue Maguire ;

CONSIDÉRANT QUE, l'amélioration des liens cyclables et du transport en commun entre le haut et le bas de la falaise stimulerait le développement commercial de l'avenue Maguire. Il favoriserait également la mise en valeur et l'accessibilité des attraits touristiques et patrimoniaux de Sillery, ainsi que l'accès à la plage de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain ;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier a adopté la résolution **23-CA-42** au sujet de l'amélioration des liens cyclables et du transport en commun entre le quartier de Sillery et la promenade Samuel-De Champlain, le 10 septembre 2023 ;

Il est proposé par : M<sup>me</sup> Janet Drury

Et appuyé par : M. Julien Roy

#### IL EST RÉSOLU :

De transmettre une lettre à la SDC Maguire afin de lui demander d'appuyer la résolution **23-CA-42** (projet de lettre annexé à cette résolution).

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | [joel.lightbound@parl.gc.ca](mailto:joel.lightbound@parl.gc.ca)  
 Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | [Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca)  
 Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca](mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca) | [ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca](mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca)

▼

M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | [Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca](mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca)

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

Hugues Beaudouin

Président

12 décembre 2023

Date

Une lettre de transmission accompagne cette résolution.